

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Arrêté du 9 août 2016 portant dissolution de la brigade territoriale de Seichamps et modification corrélative des circonscriptions des brigades territoriales de Dombasle-sur-Meurthe, de Neuves-Maisons et de Vézelize (Meurthe-et-Moselle)

NOR : INTJ1617184A

Le ministre de l'intérieur,

Vu le code de la défense;

Vu le code de procédure pénale, notamment ses articles 15-1 et R. 15-22 à R. 15-26;

Vu le code de la sécurité intérieure, notamment son article L. 421-2,

Arrête:

Article 1^{er}

La brigade territoriale de Seichamps (Meurthe-et-Moselle) est dissoute à compter du 1^{er} septembre 2016. Corrélativement, les circonscriptions des brigades territoriales de Dombasle-sur-Meurthe, de Neuves-Maisons et de Vézelize sont modifiées, à la même date, dans les conditions précisées en annexe.

Article 2

Les officiers, gradés et gendarmes des brigades territoriales de Dombasle-sur-Meurthe, de Neuves-Maisons et de Vézelize exercent les attributions attachées à leur qualité d'officier ou d'agent de police judiciaire dans les conditions fixées aux articles R. 13 à R. 15-2 et R. 15-24 (1^o) du code de procédure pénale.

Article 3

Le directeur général de la gendarmerie nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 9 août 2016.

Pour le ministre et par délégation :

Le général de division,
adjoint au directeur des soutiens et des finances,
L. TAVEL

ANNEXE

BRIGADES TERRITORIALES	CIRCONSCRIPTION ACTUELLE	CIRCONSCRIPTION NOUVELLE
Dombasle-sur-Meurthe	Azelot Buissoncourt Burthecourt-aux-Chênes Coyviller Dombasle-sur-Meurthe Ferrières Gellenoncourt Haraucourt Lenoncourt Lupcourt Manoncourt-en-Vermois Rosières-aux-Salines Saffais Saint-Nicolas-de-Port Tonnoy Varangéville Ville-en-Vermois	Art-sur-Meurthe Azelot Buissoncourt Burthecourt-aux-Chênes Coyviller Dombasle-sur-Meurthe Dommartemont Essey-lès-Nancy Ferrières Fléville-devant-Nancy Gellenoncourt Haraucourt Heillecourt Houdemont Jarville-la-Malgrange Laneuveville-devant-Nancy Laxou Lenoncourt Ludres Lupcourt Malzéville Manoncourt-en-Vermois Maxéville Nancy Pulnoy Rosières-aux-Salines Saffais Saint-Max Saint-Nicolas-de-Port Saulxures-lès-Nancy Seichamps Tomblaine Tonnoy Vandoeuvre-lès-Nancy Varangéville Ville-en-Vermois Villers-lès-Nancy
Neuves-Maisons	Bainville-sur-Madon Chaligny Chavigny Flavigny-sur-Moselle Frolois Maizières Maron Méréville Messein Neuves-Maisons Pierreville Pont-Saint-Vincent Pulligny Richardménil Sexey-aux-Forges Viterne Xeulley	Bainville-sur-Madon Chaligny Chavigny Flavigny-sur-Moselle Frolois Maizières Maron Marthemont Méréville Messein Neuves-Maisons Pierreville Pont-Saint-Vincent Pulligny Richardménil Sexey-aux-Forges Thélod Viterne Xeulley

BRIGADES TERRITORIALES	CIRCONSCRIPTION ACTUELLE	CIRCONSCRIPTION NOUVELLE
Seichamps	Art-sur-Meurthe Dommartemont Essey-lès-Nancy Fléville-devant-Nancy Heillecourt Houdemont Jarville-la-Malgrange Laneuveville-devant-Nancy Laxou Ludres Malzéville Maxéville Nancy Pulnoy Saint-Max Saulxures-lès-Nancy Seichamps Tomblaine Vandoeuvre-lès-Nancy Villers-lès-Nancy	(Dissolution)
Vézelise	Autrey Chaouilley Clérey-sur-Brenon Dommarie-Eulmont Étreval Forcelles-Saint-Gorgon Forcelles-sous-Gugney Fraisnes-en-Sainctois Goviller Gugney Hammeville Houdemont Houdreville Lalœuf Marthemont Ognéville Omelmont Parey-Saint-Césaire Praye Quevilloncourt Saxon-Sion Thélod They-sous-Vaudemont Thorey-Lyautey Vaudémont Vézelise Vitrey Vroncourt	Autrey Chaouilley Clérey-sur-Brenon Dommarie-Eulmont Étreval Forcelles-Saint-Gorgon Forcelles-sous-Gugney Fraisnes-en-Sainctois Goviller Gugney Hammeville Houdemont Houdreville Lalœuf Ognéville Omelmont Parey-Saint-Césaire Praye Quevilloncourt Saxon-Sion They-sous-Vaudemont Thorey-Lyautey Vaudémont Vézelise Vitrey Vroncourt